

Alter Égaux n°36

SOLIDARITÉ
SOCIALISTE

*pensons le monde autrement
vivons-le solidairement*

Bureau de dépôt Bruxelles X
N° d'agrégation P201042
Adresse de l'expéditeur :
Rue Coenraets, 68 - 1060 Bruxelles



théma-zoom

Travail des champs, travail décent ?

SOLIDARIS INTERNATIONAL ET L'ENTREPRISE CITOYENNE

Cela ne pouvait durer éternellement. Cela, c'est l'insoutenable fonctionnement du capitalisme financier qui crée par une ingénierie hyper-sophistiquée des "richesses" *ex nihilo*, sans répercussion sur l'économie réelle. La bulle explose, ou impose, au choix.

Un capitalisme vertueux est-il possible ? En tout cas, le capitalisme actionnarial est profondément amoral. L'avidité sans bornes des actionnaires qui exigent de leurs mandataires, quel qu'en soit le coût social ou environnemental, des returns de minimum 15 % est monstrueuse, quand on sait que la croissance mondiale, même dopée par les taux de la Chine, de l'Inde et d'autres pays émergents (et dont les chiffres sont gonflés par... la bulle financière), ne dépasse pas les 5 %. Ces chiffres signifient que les richesses se concentrent chaque année aux mains des rentiers au rythme de la différence de 10 % ou plus entre les bénéficiaires actionnaires et la richesse réelle produite. Et encore une grande partie de cette dernière est-elle accaparée par ces mêmes "rent lords".

La bulle explose donc, faisant des victimes tous azimuts. Parmi les petits actionnaires qui participent d'un système qu'ils ne peuvent contrôler et dont les dimensions et le fonctionnement les dépassent. Parmi les épargnants, du fait du dégonflement des liquidités des institutions bancaires. Parmi les travailleurs qui font les frais des pertes de leurs entreprises ou parce que celles-ci ne peuvent plus obtenir le crédit indispensable à leur activité. Parmi les citoyens, les Etats étant obligés de secourir des sociétés en risque de faillite, déversant des centaines de milliards d'euros, de dollars, ..., pour tenter d'éviter que toute l'économie ne s'effondre, avec les conséquences que l'on peut imaginer.

Des réunions d'urgence ont été convoquées, un sommet du G20 vient de se tenir, qui ne s'est pas montré avare en promesses, et a même permis des déclarations de principe communes pour dompter, pardon réguler, les marchés financiers. Sans pour autant envisager la refonte du système économique mondial. Comme l'a affirmé le futur ex-président américain : *"Cette crise n'est pas l'échec de l'économie de marché, et la réponse n'est pas de réinventer le système"*.

Bien sûr, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, même pleine de bulles, mais quand on voit l'ampleur des défis à affronter, le pire à craindre serait de voir les politiques introduire des réformes qui calmeraient le jeu un bref instant, ce qui n'empêchera

pas la réalité de rattraper, en les fracassant, les illusions de celles et ceux qui espèrent encore que le déluge, ce sera après eux ! Le déluge est là : *"des décisions radicales et courageuses doivent se prendre et des plans d'action doivent se mettre en place (...)"* (Sinon), *il est à craindre que dans les années à venir, l'on assiste à des drames humains et naturels sans précédent dans l'histoire (...)"*. (Solidarité Socialiste, juillet-août-septembre 2002, p.9)

La société civile du Nord et du Sud, parmi laquelle Solidarité Socialiste et ses partenaires, a un rôle important à jouer, tout particulièrement en ces temps charnières, périlleux mais propices à la refondation de sociétés plus harmonieuses et justes, en combattant les rapports sociaux inégalitaires qui forment aujourd'hui la trame des relations humaines et entre les peuples. Pour cela, il lui faut des enthousiasmes et des engagements, mais aussi, prosaïquement, des moyens humains et matériels. Les ressources financières sont indispensables pour mener ce combat et pour mobiliser ces moyens humains et matériels.

Pour ces raisons entre autres, Solidarité Socialiste a créé Solidaris International. Il s'agit d'une Fondation qui *"se chargera de la collecte des moyens nécessaires au développement des activités"* de notre ONG qui, il faut le signaler, est la dernière en Belgique francophone à encore porter dans sa dénomination son origine et ses orientations politiques. Ce qui fait partie de sa spécificité peut aussi constituer un frein dans la recherche de fonds dans le milieu du secteur privé.

Pas question évidemment de manger dans la main qui nous bat, mais pas question d'écarter d'un revers de manche les entreprises privées, lesquelles, tant s'en faut, ne participent pas toutes de l'amoralisme des grandes sociétés dominées par l'actionnariat des fonds de pension ou autres fonds d'investissement collectif. L'éthique qui caractérise l'action de Solidarité Socialiste et de ses partenaires est celle de la Fondation qui cherchera à créer des partenariats avec des entreprises qui, dans le cadre de leurs activités, tiennent à développer ou à renforcer des actions citoyennes.



Alain COHEUR
Président de Solidarité Socialiste

**SOLIDARITÉ
SOCIALISTE**

Bimestriel édité par **Solidarité Socialiste-Formation, Coopération & Développement**, association sans but lucratif, rue Coenraets 68 à 1060 Bruxelles, tél.: 02/505.40.70, fax : 02/512.88.16, e-mail : fcd@solsoc.be, site internet : www.solsoc.be
Président : Alain Coheur. **Vice-Présidents** : Jacques Bourgaux, Alain Hutchinson, Véronique Jamouille et Annick Thyre.
Secrétaire : Michel De Jaer. **Trésorier** : Willy Taminiaux. **Administrateurs** : Sfia Bouarfa, Dominic Brumagne, Jean-Pierre Derochette, Etienne Godin, Philippe Mahoux, Thibaut Michot, Philippe Van Muylder et Olga Zrihen. **Directeur et éditeur responsable** : Jacques Bastin, rue Coenraets 68, à 1060 Bruxelles. **Pré-presses** : Patrick Abeels. **Flashage et impression** : Bietlot.
Bureau de dépôt : Bruxelles X. N° 36 novembre-décembre 2008. **CCP 000-0000054-54**. En couverture : Dans la zone agricole de Buin (Chili), le lit de la rivière Maipo est utilisé, lors de la saison sèche, comme décharge pour les déchets de l'industrie informatique, sous le regard abasourdi et résigné d'un paysan constatant la dévastation de son environnement.

LA COLOMBIE A LA PALME DU TRAVAIL INDÉCENT !

La Colombie a pour ambition de devenir l'un des premiers producteurs d'huile de palme au monde. La culture commerciale de la palme africaine y a débuté en 1945 avec l'implantation d'une plantation dans une zone bananière de la région de la Magdalena par l'United Fruit Company. Mais ce n'est que depuis quelques années, avec l'alléchant marché international des agrocarburants, que la superficie des terres consacrées à la monoculture de la palme africaine s'est agrandie de façon exponentielle au détriment des communautés locales, de l'environnement et de la biodiversité, et au prix d'une forte dégradation des conditions de travail. Ce dernier point est l'objet central de l'article.

La Colombie partage, avec d'autres grands pays cultivateurs de palme, des caractéristiques communes. Une histoire marquée par des gouvernements autoritaires, sinon dictatoriaux, et d'immenses surfaces de terres forestières non protégées appartenant à des communautés indigènes incapables de défendre leurs droits. On peut citer aussi une main-d'œuvre bon marché et des droits du travail inexistantes ou bafoués. Ces pays ont subi les politiques d'ajustement structurel imposées par le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale. Parmi les aspects de ces politiques d'ajustement structurel, il y a la mise en place de cultures d'exportation destinées à faire entrer les devises nécessaires au remboursement de la dette. En Colombie, deux productions sont destinées à fournir l'huile nécessaire à la fabrication d'agrocarburants pour l'exportation, la canne à sucre et la palme africaine.

Le secteur de la production d'huile de palme en Colombie représente aujourd'hui quelque cent mille emplois directs et indirects. Sur ces cent mille travailleurs, seuls 1.778 sont affiliés à l'une des six organisations syndicales existantes. Tous parmi eux sont engagés dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée et travaillent sous le régime d'une convention collective.

Un peu plus de 4.500 paysans sont "unis" au secteur via des "alliances de production". Ils fournissent les moyennes et grandes entreprises en matière première, à savoir les fruits du palmier, de la pulpe desquels on tire l'huile qui est ensuite raffinée.

On estime, par ailleurs, à plus ou moins dix mille le nombre de personnes employées directement par les entreprises pour une durée déterminée. Ces travailleurs ne sont pas syndiqués. Enfin, il y aurait plus de 80.000 personnes engagées sous des régimes de contrat flexible, à travers les coopératives de travail associé et les entreprises prestataires de services.

Les travailleurs "associés" dans le cadre des coopératives offrent leur main-d'œuvre aux entreprises sur base de la logique de l'économie solidaire et non sur celle de la législation du travail. Dans le milieu des années 90, les salaires des travailleurs du secteur ont augmenté suite aux actions syndicales. Les patrons, qui trouvaient cette augmentation salariale "insoutenable" ont alors profité de la législation sur les coopératives pour rompre leur relation directe avec les travailleurs pour les réengager à travers les coopératives de travail associé. Ils parvinrent ainsi à contrer l'influence des syndicats, et par là à réduire les coûts salariaux, et à faire baisser les garanties et la stabilité du travail.

Les travailleurs des entreprises prestataires de services sont les plus mal lotis. Elles se présentent comme des bourses de l'emploi et proposent de la main-d'œuvre aux grandes plantations. Comme la concurrence fait rage, cela se traduit pas une baisse significative des salaires et des conditions de travail, encore plus marquée que dans le secteur des coopératives.

Trait commun avec le secteur de la canne à sucre, on assiste à une segmentation des travailleurs suivant le type de contrat qui les lie aux entreprises. Les 1.778 travailleurs syndiqués, disposant d'un contrat à durée indéterminée, reçoivent un salaire quotidien garanti de 20.000 pesos (sept euros) toute l'année et bénéficient d'autres avantages. Les travailleurs liés aux coopératives sont payés à la pièce : ils reçoivent une "compensation" en fonction du tonnage de fruits récoltés, maximum 600.000 pesos par mois en saison haute. S'ils ne peuvent travailler pour quelque raison que ce soit (maladie, météo défavorable, ...), ils ne touchent rien. En basse saison, leur salaire est en chute libre, sans compter l'irrégularité de leurs horaires, dépendant des tâches qui leur sont assignées quotidiennement.



Photo : David Laveneno

Souvent, les plantations de la palme africaine remplacent les forêts primaires et sont un enfer social. Entre 2001 et 2005, 263.000 familles paysannes ont été chassées de leurs terres et des centaines de milliers d'hectares sont passés dans les mains de l'agro-industrie avec l'aide fréquente des paramilitaires.

Quant aux 4.500 paysans qui fournissent la matière première, ils courent de nombreux risques. En effet, en leur cédant l'exclusivité des tâches de récolte des fruits, les entreprises se désresponsabilisent et n'assument plus aucun risque lié au climat, aux organismes nuisibles, etc. De plus, bien qu'elles offrent des facilités de crédit, rien n'assure que l'argent prêté s'avérera suffisant pour couvrir les besoins de base jusqu'au moment de la première récolte (30 à 36 mois après l'ensemencement) ou jusqu'à la période où commence le rendement optimal (après cinq années). Les paysans sont ainsi tributaires d'un long processus aléatoire de production, sans pouvoir entre-temps cultiver des produits de subsistance afin d'assurer leur sécurité alimentaire.

Le travail est épuisant, tant dans le secteur de l'huile de palme que dans celui de la canne à sucre. Les récolteurs souffrent souvent de lésions chroniques du dos et sont constamment exposés à des produits agrochimiques susceptibles d'entraîner des maladies respiratoires. Quant aux ouvriers dans les raffineries, ils travaillent dans la chaleur étouffante, le bruit assourdissant et les fumées qui se dégagent lors des opérations de raffinage. Si ces industries respectent généralement les normes légales de santé et de sécurité, seuls les travailleurs bénéficiant d'un contrat direct en jouissent. Les autres travailleurs sont laissés dans l'insécurité totale.

Dans les plantations de palme africaine, l'influence des syndicats est quasi imperceptible : nous l'avons vu plus haut, seuls 1,8 % des travailleurs sont syndiqués. Le secteur est de fait marqué par un fort taux de sous-traitance, tant de l'emploi que de la matière première, ce qui joue un rôle majeur dans la faible syndicalisation.

De plus, les zones rurales n'offrant que peu d'opportunités d'emplois, les travailleurs, de crainte de perdre leur poste, préfèrent se contenter de leur situation plutôt que d'adresser des revendications à leur employeur.

Enfin, de nombreuses plantations sont situées dans des zones de conflit, où des groupes paramilitaires s'arrogent le pouvoir et perçoivent les syndicats comme une menace. Il essayent donc d'éliminer les représentants syndicaux.

L'arrivée en masse des coopératives de travail a entraîné l'extinction quasi totale, là où il existait, du processus de dialogue social et de négociation collective. Sur une cinquantaine de moyennes et grandes entreprises du secteur, seules quatre ont adopté des conventions collectives de travail, encore ont-elles été délestées des avantages économiques et sociaux qui caractérisaient les conventions collectives qui existaient auparavant.

Devant ce sombre constat, que réserve l'avenir pour les travailleurs de la palme africaine ? Difficile de répondre de manière assurée à cette question, mais certains exemples montrent qu'une amélioration est possible. C'est ainsi qu'Indupalma, qui jouit d'une certaine renommée, a adopté une politique dite d'"Espaces pour le dia-



Photo : Olga Lucia Fernández Arbeláez

logue", par laquelle des échanges permanents et ouverts ont pu s'établir entre les représentants syndicaux et la direction. Mais seuls les travailleurs "directs" en bénéficient, les travailleurs "indirects" en étant exclus. Ces derniers n'ont donc pas d'autre choix que de se mettre en arrêt de travail et de se mobiliser lorsqu'ils veulent faire entendre leur voix. Mais chaque fois ces mouvements populaires ont été réprimés, et les membres de coopératives de travail associé n'ont pu négocier d'amélioration substantielle de leurs conditions de travail. Au début de cette année 2008, 2.500 travailleurs ont manifesté leur colère et exprimé leurs revendications au cours d'une grève qui a duré plus d'un mois. Une négociation a été entamée mais, malheureusement, c'est de manière dispersée, avec chaque entreprise particulière, que s'est établi le dialogue, et non au niveau sectoriel.

Par conséquent, les avancées varient d'un cas à l'autre, mais de manière générale les ouvriers sont quand même parvenus à obtenir une meilleure couverture de leurs frais et une baisse de certains prélèvements sur salaire. Cependant, il n'a pas été question de revoir les modalités d'engagement. De surcroît, certaines entreprises ne respectent toujours pas ce qui a été convenu. Pire encore, des représailles ont été exercées sur certains leaders à l'origine du mouvement de protestation.

En réalité, il semble que jusqu'à présent tous les accords qui ont été signés à l'issue des mobilisations n'améliorent guère les conditions de travail de façon globale, et n'ouvrent pas la voie à une véritable et pleine reconnaissance des droits des travailleurs. C'est la raison pour laquelle il est urgent de reprendre les discussions afin de créer un cadre par lequel les droits des travailleurs pourraient être protégés intégralement.

Il faut pousser tant l'Etat que les chefs d'entreprise à assurer la sécurité des représentants des travailleurs pour qu'ils ne soient plus victimes de représailles et que leurs droits fondamentaux ne soient plus bafoués. Des politiques de responsabilité sociale sont à mettre en avant, responsabilité fondée sur l'octroi de garanties minimales, associées à un dialogue transparent, incluant tous les acteurs du secteur. La société civile a un rôle important à jouer dans ce cadre.

Un travail décent, une vie digne (IV)

Travail des champs, travail décent ?

1,2 milliard de femmes et d'hommes dans le monde tentent de survivre dans l'extrême pauvreté, avec moins d'un dollar par jour. Les trois quarts d'entre eux, près de neuf cent millions de personnes, habitent en zone rurale. Pour ces petits exploitants agricoles, paysans sans terre, pasteurs nomades, petits pêcheurs, saisonniers dans les grandes exploitations agricoles, pas question de travail décent. Que ce soit en termes de revenu, de protection sociale, de dialogue social et d'organisation pour défendre leurs intérêts, de conditions d'hygiène et de sécurité, ou encore d'accès à la terre, le déficit est énorme. Tour d'horizon dans ce quatrième volet de nos théma-zooms consacrés au travail décent pour une vie digne.

Dans le monde, le secteur de l'agriculture est le deuxième pourvoyeur d'emplois après celui des services, avec plus d'un milliard de travailleurs. Plus de 700 millions vivent en Asie, quelque 200 millions en Afrique subsaharienne. Pour des pays comme le Burkina Faso, le Burundi, le Rwanda ou le Niger, l'agriculture contribue à plus de 90 % du PNB. Mais les travailleurs agricoles dans le Sud sont très mal lotis.

Aujourd'hui, le principal problème auquel sont confrontés les travailleurs en milieu rural est que leur labour n'assure ni des revenus décents ni des moyens d'existence durables. Bien qu'ils soient au coeur du système de production alimentaire, ils font partie des groupes les plus vulnérables socialement et les moins organisés syndicalement. L'inégalité entre les sexes en matière d'emploi et de salaire est très forte, et l'accès à la sécurité et à la protection sociales pour ainsi dire virtuel.

L'agriculture familiale, qui concerne 2,8 milliards de personnes, constitue un enjeu essentiel pour l'avenir de la planète. Et alors que cette agriculture possède de nombreux atouts, la libéralisation de l'économie mondiale fait peser sur elle des menaces toujours plus grandes. La dérégulation des marchés agricoles et le manque d'investissements causent la disparition accélérée des petites exploitations agricoles et provoquent un exode rural qui va grossir le rang des travailleurs précaires en milieu urbain.

La dette du tiers-monde a entraîné, pour de nombreux pays qui demandaient le rééchelonnement de leurs remboursements, des programmes d'ajuste-



Photo : Sylvie Demeester (Solidarité Socialiste)

Cliché pris lors du Congrès paysan organisé à Ndwa par l'un de nos partenaires en République Démocratique du Congo, BUACO. L'un de ses objectifs est de permettre aux paysans de lutter contre la domination et l'exploitation de la campagne par la ville et par les tenants des pouvoirs coutumiers et publics.

ment structurel imposés par le Fonds Monétaire Internationale et la Banque mondiale. Ces programmes, qui comportaient des coupes claires dans les budgets du secteur public (notamment la santé), ont fortement orienté le secteur agricole vers les cultures de rente (coton, soja, café, cacao, ...) et d'autres cultures destinées à l'exportation (bananes, haricots, ananas, mangues, poivrons, ...) dominées par les grandes entreprises transnationales.

Ces programmes d'ajustement structurel ont entraîné dans la même logique l'ouverture forcée des marchés agricoles des pays en voie de développement ce qui, en parallèle aux aides européennes et américaines à leurs agricultures, a permis l'invasion de ces marchés par des importations de produits dont les prix ne reflètent pas les coûts réels de production. Cela amène la ruine de l'agriculture locale, et la consommation par les populations locales de produits de moindre qualité et moins diversifiés, avec des répercussions en matière, notamment, de santé et de sécurité alimentaire (par la dépendance des personnes aux produits importés). Cela s'est vu

récemment, lorsque la spéculation sur les produits agricoles a entraîné une forte hausse de leurs prix : des émeutes de la faim ont éclaté dans de nombreuses grandes villes du Sud, au Cameroun, au Sénégal, à Haïti, ..., les populations locales étant dans l'incapacité d'acheter les aliments importés dont les prix avaient flambé.

Des emplois précaires, dangereux et plus flexibles

Alors qu'au niveau des politiques internationales, en tout cas dans les discours, l'importance des liens entre l'emploi rural, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire fait l'objet d'une reconnaissance croissante, l'économie agricole n'échappe pas aux bouleversements entraînés par la globalisation économique qui a des répercussions fortes et déstabilisantes sur les systèmes de travail rural : de nouveaux types de rapports d'emploi se développent, fondés sur la flexibilité et une plus grande précarité. Les cartes sont rebattues en faveur de l'agro-industrie au détriment de l'agriculture familiale et de subsistance.

De fait, les mégaentreprises qui sont maîtresses du secteur des produits de base concentrent les meilleures terres à leur profit. Elles contrôlent totalement la filière de production et de commercialisation : deux entreprises distribuent à elles seules 80 % des céréales dans le monde, cinq entreprises contrôlent les trois quarts du commerce de la banane, trois entreprises contrôlent 83 % de celui du cacao, et trois autres 85 % de celui du thé.

Les travailleurs agricoles du secteur des produits de base et des grandes cultures de rente connaissent des conditions de travail inimaginables, parfois proches de l'esclavage : pas de contrat ou contrat fictif, horaires démesurément longs, salaires dérisoires voire servitude, droits bafoués. Ils sont très souvent



Photo : Juan Pablo Marín García

Une grande partie de la vallée du Cauca, en Colombie, est occupée par les plantations de canne à sucre. Les personnes qui travaillent dans ce secteur n'ont généralement aucun contrat, pas de protection sociale, ne sont pas syndiqués, et vivent au jour le jour. Pas de retraite : il faut poursuivre le travail le plus longtemps possible, sans quoi l'on sombre dans une pauvreté plus grande encore.

exclus des normes minimales de législation du travail. Leur emploi est instable ou temporaire, variant selon les saisons ou l'état des marchés. Les conditions d'hygiène et de sécurité sont épouvantables : l'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime que 170.000 travailleurs agricoles sont tués "accidentellement" chaque année et qu'un grand nombre d'entre eux souffrent de maladies et de handicaps liés à l'utilisation intense des pesticides et herbicides, et à la pénibilité très grande du travail.

Les salaires ? Indécents !

Alors que la production agricole s'accroît, les emplois dans le secteur n'augmentent guère et sont de plus en plus irréguliers - même si cela s'accompagne d'une progression importante des activités non agricoles dans les zones rurales - et les conditions de travail chaque jour plus difficiles.

Dans le Tamil Nadu, en Inde, le travail salarié est ainsi passé en une dizaine d'années de 240/270 jours par an à 60/70 jours par an. Les travailleurs saisonniers (80% de la main-d'oeuvre agricole totale pour les hommes, 92% pour les femmes) sont tout particulièrement vulnérables du fait de la mécanisation, de la modification des modalités de culture et de l'utilisation des terres à des fins non agricoles. En outre, les propriétaires d'exploitations de petite taille ou de taille moyenne embauchent moins et pour de plus courtes durées à cause de l'augmentation du coût des semences, des engrais chimiques et des pesticides.

Quant aux salaires dans l'agriculture, ils sont inférieurs même aux salaires moyens des travailleurs de l'économie informelle dans les villes. En Ouganda, le salaire médian d'un travailleur dans l'agriculture ou dans la pêche n'atteint que 20 % de celui d'un employé de bureau. Les salaires des femmes est généralement largement inférieur à celui des hommes : la différence peut atteindre jusqu'à 50 % en défaveur des femmes.

Des exploitations agricoles taille XXS

La taille des exploitations a une importance considérable dans le fait d'assurer un revenu décent aux agriculteurs. La Banque mondiale définit les petits exploitants comme étant des agriculteurs à faibles moyens disposant de moins de deux hectares de terres arables. Selon cette définition, 85% des 525 millions d'exploitations agricoles dans le monde sont des petites exploitations : l'immense majorité d'entre elles font moins d'un hectare. En Equateur, 43 % des agriculteurs occupent des petites exploitations qui ne représentent que 2 % des terres, et au Brésil, 20 % des agriculteurs n'occupent qu'un tout petit pourcent des terres cultivées. En Afrique et en Asie, la tendance est à la fragmentation des exploitations agricoles familiales.



La lutte des Travailleurs du Mouvement des Sans Terre au Brésil vise à récupérer au profit des petits paysans les terres accaparées par les latifundistes (grands propriétaires terriens). Leur mouvement est réprimé souvent violemment par la police ou par les milices privées des grands propriétaires. Cette photo montre des travailleurs agricoles détenus par la police à l'intérieur du campement.

L'accès à la terre, un enjeu primordial

Un nombre très élevé de paysans n'ont aucun droit de propriété sur les terres qu'ils travaillent : on parle de plus de 500 millions de personnes, pour la plupart métayers, travailleurs agricoles ou ex-employés d'exploitations collectives. Et beaucoup de ménages d'agriculteurs occupent la terre sans autorisation ou du fait de droits traditionnels ou coutumiers non formalisés. Leurs droits sur ces terres peuvent être remis en cause à tout moment, ce qui constitue une grande source d'insécurité et compromet la capacité des paysans à dégager des revenus qui assurent leur subsistance : en effet, la propriété de la terre, individuelle ou collective, de par la sécurité qu'elle procure, assure la motivation et incite, quand c'est possible, à effectuer des investissements qui permettent à terme une croissance de la productivité, et donc la génération de revenus plus importants.

Les réformes agraires, des exercices difficiles

D'où l'importance fondamentale de mener des réformes agraires qui permettent une plus grande justice dans la répartition des terres, ce qui représente un facteur essentiel de la lutte contre la pauvreté, pour un travail décent et une vie digne. Mais les réformes agraires sont politiquement difficiles à mener à bien et se heurtent à des résistances farouches de la part de ceux à qui profite le système inégalitaire, et tout particulièrement les grands propriétaires terriens : en effet, elles touchent non seulement à la répartition des terres, mais modifient aussi l'équilibre des pouvoirs économique et politique, et donc l'ordre

existant. Cinq facteurs-clés sont essentiels à la réussite de ces réformes.

Primo, il faut un soutien politique à la hauteur des réformes menées, l'Etat devant appuyer activement les revendications des paysans sans terre. Secundo, l'Etat doit aider (par des investissements publics, des crédits et une aide technique) les paysans qui ont obtenu une terre pour qu'ils l'utilisent de façon productive et qu'ils puissent accéder aux marchés. Tertio, les droits de propriété doivent être accordés à grande échelle, tout particulièrement aux femmes. En effet, lorsque les droits de propriété, d'accès, d'utilisation ou d'héritage sont définis ou restreints en fonction du sexe, les ménages qui ont une femme à leur tête sont

extrêmement fragilisés. Quarto, les propriétaires privés dont les terres sont redistribuées doivent être équitablement indemnisés. Quinto, il faut tenir compte des régimes fonciers coutumiers, afin de ne pas léser de leurs droits les occupants traditionnels.

La protection sociale, dimension essentielle du travail décent dans l'agriculture

La protection sociale est l'un des piliers du travail décent. Comme l'écrit Christian Jacquier, coordinateur du programme Stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté du Bureau International du Travail, *"la protection sociale des agriculteurs est une dimension essentielle, et jusqu'à présent trop souvent négligée, de la promotion du travail décent dans l'agriculture. Les caractéristiques spécifiques du secteur ne permettent pas une simple généralisation des systèmes classiques de protection sociale. Il convient donc de développer et de diffuser à grande échelle des solutions novatrices et adaptées. Il s'agit d'une tâche d'envergure et de longue haleine, qui nécessitera la mobilisation soutenue de l'ensemble des acteurs concernés"*.

Cette protection sociale fait évidemment largement défaut dans l'emploi agricole. En effet, les travailleurs en milieu rural sont parmi les moins bien protégés en termes d'accès aux services de santé de base, d'indemnisation, d'assurance invalidité ou encore de pension versée aux survivants. Ceux qui sont trop vieux pour travailler sont frappés de plein fouet par la pauvreté et la dépendance, étant donné l'absence quasi totale de régimes de retraite dans les pays en développement.

Les droits au travail aux abonnés absents

Si les droits au travail sont peu respectés dans de nombreux secteurs, ils sont particulièrement malmenés, voire totalement absents, dans l'agriculture. Que ce soit la liberté d'association et le droit de négociation collective, l'élimination du travail forcé, l'abolition du travail des enfants ou encore l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession, les déficits sont énormes dans le secteur agricole.

Pour prendre un exemple, les atteintes à la liberté syndicale des travailleurs agricoles sont monnaie courante : les tentatives de créer des syndicats font l'objet d'une répression souvent violente. En Amérique latine, l'Etat est le principal auteur des atteintes aux libertés fondamentales. Au Brésil, le mouvement des travailleurs ruraux sans terre fait l'objet d'attaques, et il n'est pas rare que des dirigeants de syndicats de travailleurs ruraux y soient assassinés, le plus souvent en totale impunité. En Colombie, les syndicats de travailleurs de l'agriculture ont vu plus de six cents de leurs membres tués depuis 1980.

La société civile, actrice essentielle dans la construction du dialogue social

Pourtant, dans les zones rurales, combler les déficits de représentation des travailleurs est essentiel pour remédier au manque de protection juridique et sociale, d'accès aux biens de production et de services publics. La société civile et ses organisations ont un rôle important à jouer dans la mise en place de structures qui permettent l'expression des libertés fondamentales et le dialogue social, afin que les populations rurales puissent participer à la prise de décisions dans les politiques qui les concernent et pour améliorer ce qu'on appelle la gouvernance du monde du travail.

En conclusion, que faire ?

Les possibilités d'action sont multiples qui vont de la distribution des terres à ceux qui les travaillent (réformes agraires) à la modification de nos modes de production et de consommation au Nord, et la promotion d'un nouvel ordre économique mondial.

Il faut soutenir la coopération au développement dans le secteur agricole (l'aide publique au développement de l'Union européenne consacrée à l'agriculture ne dépasse pas 7 % du total des fonds alloués). Il faut aussi faire en sorte d'influencer l'Union européenne pour que ses politiques commerciale et étrangères soient cohérentes avec ses politiques de coopération.

Sur le terrain, il faut mener un travail d'alphabétisation et de renforcement des capacités des paysans -

et particulièrement des femmes - ainsi que des programmes de prévention et d'information des travailleurs. Il convient d'encourager l'organisation des agriculteurs en coopératives et en associations paysannes, d'appuyer le renforcement des organisations et des structures syndicales qui travaillent avec les agriculteurs, de soutenir les politiques sociales des Etats du Sud et la lutte contre la corruption, et de promouvoir le dialogue social au sein de chaque Etat ainsi que la participation de la société civile dans la recherche de solutions durables. Essentielle aussi est la mise sur pied de mutuelles de crédit et de santé fonctionnelles et efficaces.

Tout un travail de lobbying politique doit être mené en partenariat avec les organisations du Sud en faveur de législations favorables au travailleur agricole et à l'agriculture familiale, et pour la protection des marchés agricoles des pays du tiers-monde, notamment dans le cadre des Accords de Partenariat Economique concoctés par l'Union européenne qui fait la part trop belle aux seuls intérêts européens au détriment des travailleurs agricoles des pays ACP.

Pour contribuer à améliorer le sort des travailleurs agricoles du Sud, Solidarité Socialiste mène avec ses partenaires, dans le cadre de son Programme 2008-2010, l'action à trois niveaux.

Aux niveaux local et régional, elle cherche à renforcer et à organiser en réseaux, selon les formes les mieux adaptées aux contextes, les organisations paysannes à la base. Celles-ci visent à améliorer concrètement les conditions de vie des agriculteurs, par le biais d'une augmentation de la qualité des produits et la mise sur pied ou l'amélioration de conditions de production et de commercialisation favorables aux petits producteurs.

Au niveau national, il s'agit de stimuler la mise en réseau des organisations paysannes pour renforcer leur pouvoir de négociation face aux autorités et aux pouvoirs publics et privés; il s'agit de mettre en place des politiques commerciales favorables aux petits agriculteurs, d'aménagement du territoire, de réforme agraire et de développement rural. Il est indispensable de travailler, notamment avec nos alliés mutualistes et syndicaux, au renforcement des partenaires, de mener des actions de sensibilisation, d'éducation au développement et de plaider si possible communes

Au niveau supranational, enfin, il s'agira de peser sur les règles du commerce mondial à travers la participation à différents réseaux et plate-formes internationaux, en collaboration avec nos partenaires du Sud et avec les organisations de base qu'ils soutiennent.

Beaucoup de travail ... décent en perspective !

Solidarité Socialiste
a mis en ligne
son tout nouveau
site Internet :
nouvelles rubriques,
nouveau design,
découvrez-le en cliquant sur
www.solsoc.be !

Simple et sûr, vous pouvez faire un don en ligne !

Faites un don

Vous ne connaissez pas Sensibilis'Action ? Cliquez ici !

Sensibilis'Action

Retrouvez tous les numéros de l'Alter Egaux

Alter égaux

Accédez à notre newsletter Le Croco

Le Croco

Découvrez nos galeries-photos

Photos



Nos actualités !

Notre rubrique A la Une !

Pour connaître les pays où nous travaillons !

- SolSoc ?
- Partenaires
- Thématiques
- Action Sud
- Action Belgique
- Liens
- L'équipe
- Contact

- Pour en savoir plus sur SolSoc en général
- Découvrez tous nos partenaires
- Quelles sont nos thématiques de travail ?
- Pour connaître nos programmes d'actions au Sud
- Et en Belgique, que faisons-nous ?
- Les réseaux dont nous sommes membres
- Découvrez l'équipe de Solidarité Socialiste
- Une question à nous poser ? Cliquez ici !



SolSoc aux Rencontres d'Eté du PS

Nous étions aux rencontres d'été du PS, les 30 et 31 août 2008, au Domaine provincial de Chevetogne avec un stand de sensibilisation sur la thématique travail décent. Une expo photo, un quizz et notre cocktail du Sud y ont remporté un vif succès.



Solidarité Socialiste vous propose un nouvel outil pédagogique, un photo-langage, qui permet d'aborder les quatre grands thèmes de la campagne internationale «Decent Work-Decent Life» : l'accès à l'emploi, les droits des travailleurs, la protection sociale et le dialogue social. Le photo-langage est un outil qui favorise la prise de parole dans un groupe et permet d'introduire une thématique en partant du vécu des participants, et des sentiments que les photos leur inspirent.

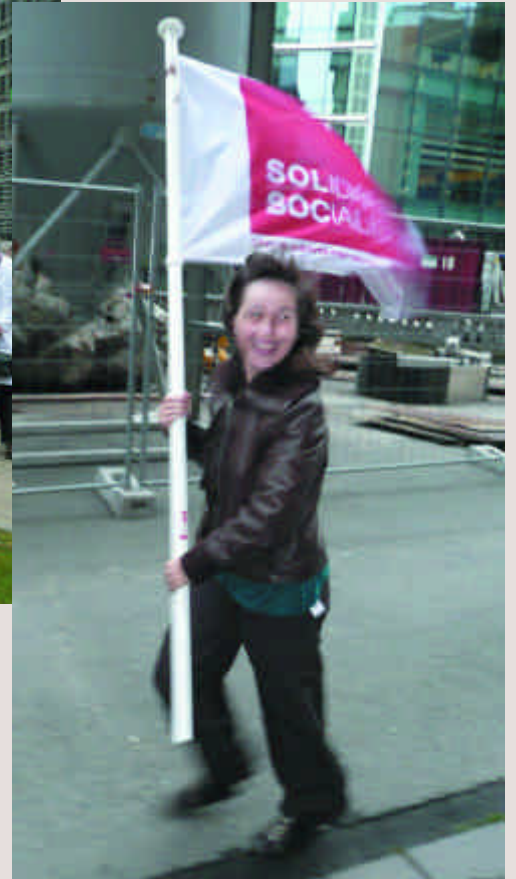
Plus d'infos et commandes :

Perrine Crevecoeur
pcrevecoeur@solsoc.be
02/505.40.70

SolSoc à SolidarisDay

Solidarité Socialiste était présente à SolidarisDay, la fête de la FMSS et de ses partenaires de la Fondation Solidaris, qui s'est déroulée à Seraing le 31 août. Sous une chaleur estivale, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont pu découvrir les stands des associations présentes. Solidarité Socialiste y animait une pêche aux canards. Des petits canards dans le désert : leur mare était quasi sèche au début, et les enfants qui les pêchaient avaient pour mission de remplir la mare d'eau, afin de faire reculer le désert et de lutter contre le réchauffement climatique. Le tout était suivi d'une distribution de petits cadeaux et de ballons pour les récompenser de leur effort.





Journée mondiale pour le travail décent, SolSoc y était !

Le 7 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale pour le Travail décent, syndicats et organisations sociales se sont mobilisés dans près de 110 pays. A Bruxelles, le slogan «Les travailleurs ne sont pas des outils» a été crié haut et fort avec une énorme boîte à outils installée au Rond-Pont Schuman pour dénoncer les conditions de travail injustes du Nord et du Sud. Les syndicats et les organisations nationales et internationales, parmi lesquelles Solidarité Socialiste, ont profité également de cette journée pour inviter la Vice-présidente de la Commission européenne Margot Wallström à signer la pétition internationale pour le Travail décent.



Solidarité Socialiste et Infosud ont collaboré avec la revue *Politique* pour sortir un numéro hors-série consacré aux agrocarburants. Il aborde notamment les thèmes de l'insécurité alimentaire, du travail décent, de l'accès à la terre, de l'environnement et des rapports Nord-Sud en lien avec la mise en culture de ce fuel "vert".

Infos
Pascale Bodinaux
pbodinaux@solSOC.be - 02/505.40.70

Asclépiade en Belgique dans le cadre de l'Opération 11.11.11.



Du 4 au 14 novembre, Solidarité Socialiste, dans le cadre des activités de sensibilisation de l'Opération 11.11.11, proposait une animation témoignage par un de nos partenaires congolais, Asclépiade Mufungizi, de Diobass à Bukavu. Cette animation était destinée aux adultes et aux élèves du secondaire sur le thème des droits des travailleurs en République Démocratique du Congo, et plus spécifiquement dans le contexte du Kivu, région de tensions et conflits importants. Asclépiade était également l'invité de Martine Cornil, en compagnie d'Arnaud Zacharie, pour l'émission radio "Tout autre chose", sur La Première (photo).